



Info parents

École de l'Amitié



Bonjour chers parents,

Voici les dernières nouvelles de l'école :

OBJETS PERDUS



Ce jeudi 10 décembre, une table sera installée à l'extérieur avec les objets perdus ramassés depuis le début de l'année scolaire. Ils seront à l'extérieur entre 14h30 et 17h30. Vous êtes invités à passer pour y récupérer les vêtements de vos enfants.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Petit rappel, l'horaire de l'école est :

	Horaire-Précolaire
Avant-midi	7h55 à 11h10
Dîner	11h10 à 12h30
Après-midi	12h30 à 14h07
	Horaire-Primaire
Avant-midi	7h55 à 11h20
Dîner	11h20 à 12h40
Après-midi	12h40 à 15h05



Afin de respecter les apprentissages des élèves dans les classes, nous vous rappelons que les départs durant la journée ou les départs hâtifs de fin de journée doivent être occasionnels. De plus, pour des raisons de sécurité, les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ne peuvent pas arriver à l'école avant 7h50 le matin et avant 12h35 après le dîner, car il n'y a pas de surveillance.

RAPPEL - ARRIVÉE DU MATIN



Nous voulons simplement vous rappeler que tous les élèves sont attendus sur la cour d'école au plus tard à 7h50 le matin. Les enfants doivent être déshabillés, prêts et assis en classe à 8h00 pour leur première période d'enseignement. Par respect pour les autres, nous vous prions de faire les ajustements nécessaires à votre horaire afin que votre enfant soit à l'heure prévue en classe.

Si malgré tout, votre enfant est en retard, il devra passer par le secrétariat pour prendre son billet de retard et il sera noté à son dossier. L'accumulation de retards mènera à une retenue. Nous vous remercions de votre collaboration.

RAPPEL – ABSENCE DES ÉLÈVES

Lorsque votre enfant est absent de l'école, vous devez aviser :

- L'enseignante ou l'enseignant de votre enfant
et
- Le secrétariat de l'école
et
- Le service de garde si l'absence touche l'heure du dîner ou du service de garde



Pour motiver l'absence, vous pouvez faire parvenir un courriel à l'école amitie@csp.qc.ca en plaçant en c. c. l'enseignante ou l'enseignant (prénom.nom@csp.qc.ca) et le service de garde garde.amitie@csp.qc.ca ou vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale de l'école (450) 467-5870 poste 0 et sur la boîte vocale du service de garde au poste 6.

*** Dans le contexte actuel, nous vous prions d'aviser l'école si vous partez en voyage ou bien si vous allez faire tester votre enfant pour la COVID ***

CIRCULATION DANS LE STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE:

Protégeons nos enfants !!

En début d'année, nous avons pris la décision de fermer la clôture à l'entrée de la rue Bédard pour la sécurité de nos élèves. Malheureusement, depuis l'arrivée de la neige nous ne pouvons plus fermer les panneaux. D'ici le retour du beau temps, nous vous invitons à la plus grande des prudences et de rouler lentement lorsque vous circulez dans le stationnement. Nous vous rappelons que :

- L'entrée de la rue Bédard est un sens unique;
- La zone située devant l'école **est un débarcadère d'autobus seulement;**
- Respecter le sens de circulation du stationnement;
- Soyez vigilants lorsque vous vous engagez dans les rues.



DATES À RETENIR

DATES	ACTIVITÉS
9 DÉCEMBRE	Journée- Je porte du vert.
10 DÉCEMBRE	Journée- Je suis un sapin brillant.
11 DÉCEMBRE	Journée- tout doux
14 DÉCEMBRE	Journée pédagogique
15 DÉCEMBRE	Journée chic
16 DÉCEMBRE	Journée pyjama
17-18-21-22 DÉCEMBRE	Apprentissage à la maison avec lien pédagogique quotidien
23 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER	Vacances de Noël
6 JANVIER	Journée pédagogique
7 JANVIER	Retour en classe



INFORMATION COVID POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Comme il a été annoncé par le ministre de l'Éducation le 19 novembre dernier, voici comment seront organisés les services éducatifs pour la période des Fêtes à l'école de l'Amitié :

Les 17, 18, 21 et 22 décembre prochains, les élèves de l'école réaliseront des apprentissages à la maison par différents moyens déterminés par l'enseignant (lectures, travaux, activités, ateliers, etc.). Vous recevrez le plan de travail de l'enseignant de votre enfant avant le départ pour la période des Fêtes.

Les enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec les enfants ainsi qu'un contact direct. Il peut s'agir d'un appel téléphonique, d'une rencontre de groupe, de sous-groupe ou individuellement sur une plateforme virtuelle (Microsoft Teams).

Prenez note qu'il nous manque encore beaucoup d'appareils pour en remettre un à toutes les familles qui en ont fait la demande en début d'année. C'est pour cette raison qu'aucun appareil informatique ne sera remis aux enfants pour ces quatre journées. Toutefois, soyez assuré que l'enseignant fera son suivi quotidien d'une autre façon avec votre enfant si vous n'avez pas accès à un outil informatique.

Un service de garde d'urgence sera offert aux enfants des personnes qui travaillent dans un service essentiel de même qu'à ceux du personnel scolaire. La liste complète des emplois et des services essentiels donnant droit à ces services sera publiée prochainement sur le site [Québec.ca](http://Quebec.ca). De plus, l'inscription au service de garde d'urgence se fait également sur ce site. Assurez-vous d'avoir, en votre possession, une preuve de travail lorsque vous arriverez à l'école. Une vérification se fera chaque matin.

Le retour en classe est prévu le 7 janvier 2021.

Toute l'équipe de l'école de l'Amitié se joint à moi pour vous souhaiter un temps des fêtes des plus heureux.

Que la santé, la joie et les douces folies vous accompagnent.

Joyeuses fêtes!

Johanne Le Blanc

Directrice

